

DIVISION DU 1^{ER} DEGRE

Affaire suivie par
Peggy KREMPP-ARCHER
JBL/PKA/01-2012/3

Téléphone
03 88 45 92 44
Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel
Peggy.krempp@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

Strasbourg, le 3 janvier 2012

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux de
L'Education nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les
instituteurs,
Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles du Bas-Rhin

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale
chargé(e)s de circonscription du premier degré

OBJET : Organisation de stages de remise à niveau proposés aux élèves
présentant des difficultés en français et en mathématiques

Pour venir en aide aux élèves en difficulté, les écoles élémentaires organiseront à nouveau pendant les congés de printemps, des stages de remise à niveau pour les élèves présentant des besoins du point de vue des apprentissages. Cette année, les élèves de CP et de CE1 seront privilégiés, sans pour autant écarter a priori les élèves de CM. On s'appuiera utilement à cet effet sur les résultats de l'évaluation de mi-CP.

Ces stages de remise à niveau seront animés par des enseignants du 1^{er} degré volontaires, rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement bénéficiant d'une exonération fiscale et sociale.

Ces stages se dérouleront sur une durée de cinq jours à raison de trois heures par jour, du **lundi 23 au vendredi 27 avril 2012**.

Les groupes d'élèves bénéficiant de ce service seront constitués sur la base de six enfants par les enseignants des classes de CP et CE1 des écoles concernées, complétés des enseignants de CM, si ces niveaux sont retenus. L'ensemble du dispositif, présenté au conseil d'école et inscrit dans le volet du projet d'école concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés, prolonge les PPRE et les actions des réseaux d'aides.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe suivie par l'élève établira un bilan de compétences en français et en mathématiques de chaque élève, qu'il transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage. C'est sur la base de ce constat que les actions pédagogiques seront conçues de sorte qu'elles puissent commencer dès le début de l'action.

A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'aux enseignants de la classe.

Je fais donc appel aux enseignants du 1^{er} degré volontaires, en sachant qu'un nombre de stages a été défini pour tenir compte des différences entre les circonscriptions et qu'on peut être amené à prendre en charge un stage dans une école ou circonscription voisine.

Pour répondre à cet appel à candidature, vous voudrez bien retourner le formulaire joint à votre inspecteur de l'Education nationale de circonscription.

Je vous remercie et compte sur votre engagement en faveur des élèves en difficulté.

Pour l'inspecteur d'académie,
L'inspecteur de l'Education nationale adjoint

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Baptiste LADAIQUE

P.J. : Formulaire de demande d'encadrement de stage